

« NOUS DEVONS RÉENCHANTER LE RÊVE EUROPÉEN »

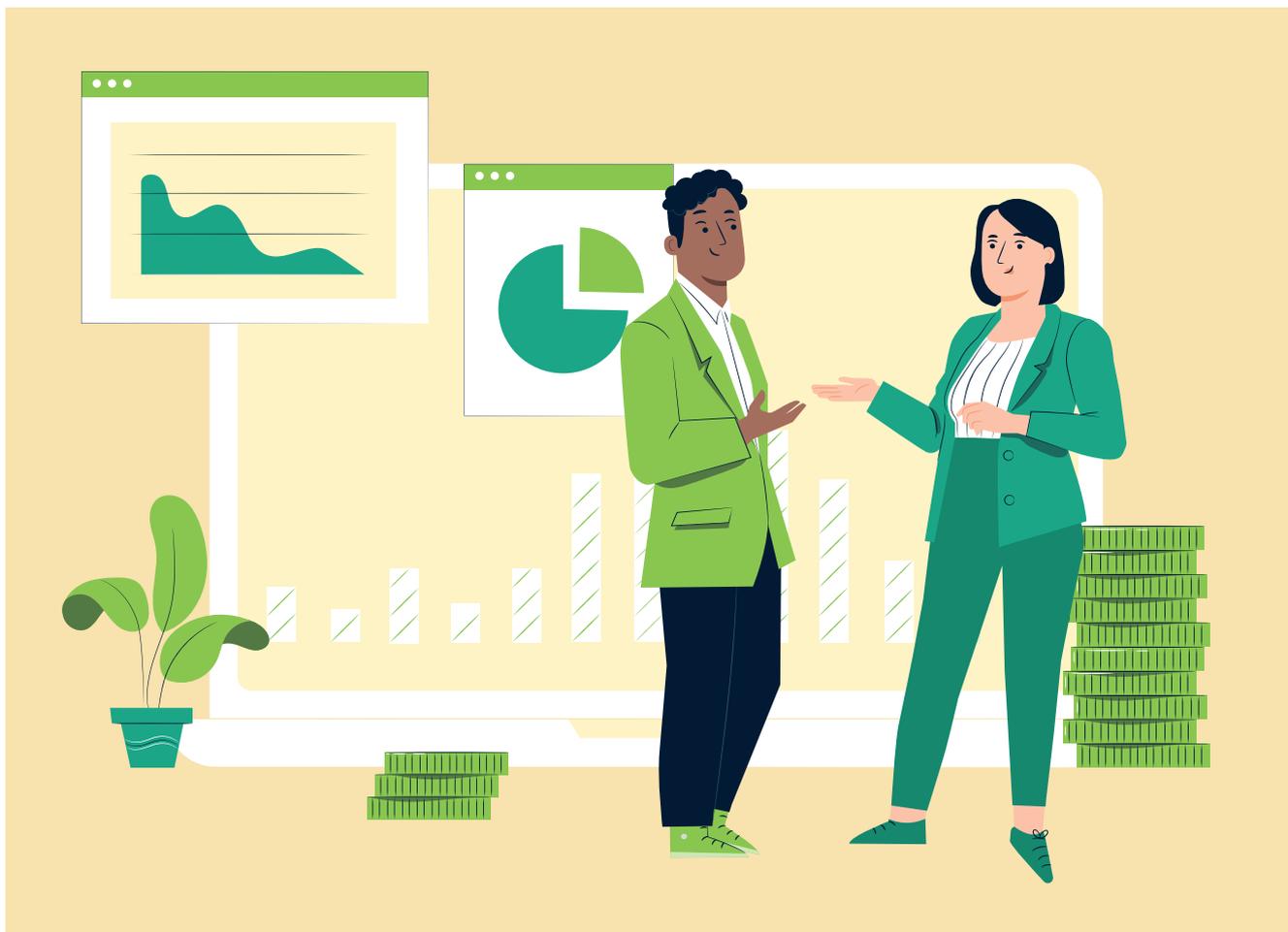
Entretien avec Jean Lemierre, Président de BNP-Paribas réalisé par Michel Derdevet et Édouard-François de Lencquesaing.



Dans un entretien accordé en juillet dernier à Confrontations Europe, Jean Lemierre nous livre son regard sur la place du secteur financier dans la relance de l'économie européenne ainsi que sur la réalisation de deux enjeux fondamentaux pour la construction européenne dans le contexte post-Covid : l'affirmation de la souveraineté de l'UE et la transition environnementale.

Confrontations Europe : Quel regard portez-vous sur la réaction européenne à la crise que nous vivons depuis un an et demi, ainsi que sur la politique de relance mise en œuvre par les Vingt-Sept ?

Jean Lemierre : La pandémie et le succès de la réaction européenne à l'urgence dans laquelle elle nous a plongé nous a permis de dépasser une vision parfois injuste de l'Europe, qui pouvait prévaloir jusqu'ici. La manière de parler d'Europe aujourd'hui est assez simple, il faut articuler ce qui inspire la société et ce qui la fait évoluer. Ce qui l'inspire, c'est la réconciliation et les orientations politiques fondamentales comme le renforcement de la souveraineté de l'UE et la transition environnementale. Ce qui la fait évoluer, c'est le marché unique, l'instrument qui a conduit à toutes les grandes réalisations européennes : l'Euro, l'espace Schengen, Erasmus... Mais aussi à ce que nous avons connu ces derniers mois : la mise en œuvre du plan de relance, la stratégie vaccinale européenne ou encore la réaction exceptionnelle de la Banque centrale européenne (BCE),



“CETTE CRISE
NOUS A MONTRÉ
QU’UNE
ÉCONOMIE
NE POUVAIT PLUS
FONCTIONNER
SANS UNE BONNE
PRISE
EN COMPTE
DE LA DIMENSION
SOCIALE.”

dès le mois de mars 2020. C’est dans l’articulation entre le projet et les instruments de sa mise en œuvre que nous pourrons réenchanter l’Europe.

Par ailleurs, ce marché unique est également la condition de notre développement face aux défis futurs, notamment dans le cadre de la concurrence économique avec la Chine et les Etats-Unis. Cette crise nous a montré qu’une économie ne pouvait plus fonctionner sans une bonne prise en compte de la dimension sociale. Joe Biden est d’ailleurs en train d’introduire aux Etats-Unis certains éléments de la social-démocratie. Les plans de relance et d’investissement qu’il a fait voter au Congrès marquent ainsi la fin de l’ère Reagan. Le modèle européen est déjà articulé autour de cette dimension sociale que nous avons appelée l’Etat-providence. En ce sens, nous ne faisons pas face aux mêmes défis que nos partenaires américains. De notre côté de l’Atlantique, la priorité doit être le développement et le soutien à la recherche dans tous les domaines, l’éducation, le numérique, la santé, la transition énergétique... ►

► **CE:** Depuis 2010 l'excès d'épargne de l'Allemagne (avec un excédent extérieur autour de 8 % du PIB) et des Pays-Bas (avec un excédent extérieur supérieur à 10 % du PIB) est prêté au monde hors zone euro, en particulier aux États-Unis: en conséquence, l'Europe est devenue la plus grande acheteuse de dettes du Trésor américain alors que le taux d'investissement de l'Europe a baissé de 4 points de PIB depuis la crise des «subprimes». Dans ce contexte, Confrontations Europe souhaite concentrer ses travaux dans ce domaine à l'achèvement d'une Union des marchés de capitaux (UMC). Quelle est selon vous la forme qu'une telle Union devrait prendre ?

J.L.: D'abord, l'Europe a fait un choix après la crise de 2008. Le choix raisonnable de solidifier notre système bancaire à travers deux mesures: détacher la supervision bancaire de l'échelon national pour la placer au niveau de la direction de la zone euro et augmenter significativement ses exigences prudentielles. C'est d'ailleurs ce que les États-Unis ont fait à la fin des années 1950 et au début des années 1960. Mais ceux-ci ont inclus un troisième élément: la capacité à mobiliser l'épargne non bancaire dans le financement des activités économiques. En Europe, le projet d'Union des marchés de capitaux (UMC) a bien le même objectif mais il reste entièrement à réaliser. Il est d'autant plus important que les besoins en capitaux pour financer les transitions environnementales et numériques sont considérables, et s'inscrivent dans un calendrier court (2030, 2050). Nous devons achever de construire un modèle comparable en Europe, sans nécessairement aller aussi loin que les États-Unis.

Nous disposons toutefois d'atouts importants face à ces défis: une monnaie unique crédible sur le plan international et une épargne abondante. Il convient maintenant de développer deux sujets afin de mobiliser au mieux cette épargne qui est au cœur de notre stratégie: d'abord, faire en sorte de maintenir un faible niveau de risque pour les épargnants tout en permettant le développement d'une «equity» européenne performante, à même de financer les entreprises innovantes. Ensuite, offrir une classe d'actifs à cette épargne sous la forme de produits titrisés. La titrisation souffre d'un stig-

mate nord-américain depuis 2008 mais nous savons en Europe, élaborer des produits titrisés sûrs sous la surveillance de la banque centrale.

De plus, la titrisation est une contrepartie essentielle à l'augmentation des exigences en capital des banques, en ce qu'elle constitue un outil permettant de gérer plus efficacement ce capital et de rebondir lorsque les bilans des banques subissent un effet récessif en cas de crise. C'est notamment ce qui caractérise le modèle américain. La titrisation est la première pièce d'un marché de capitaux en Europe, permettant de mobiliser l'épargne collective et de l'investir dans de l'emploi productif, en lien avec nos objectifs de lutte contre le changement climatique. Elle constitue également une évolution du métier de banquier, de prêteur à structureur de produits financiers, rendu nécessaire par le volume des investissements requis pour verdir nos économies.

CE: Cette construction d'un marché de capitaux profonds et liquides au niveau européen peut-elle constituer un levier de compétitivité des banques européennes face aux concurrences internationales, notamment anglo-saxonnes ?

J.L.: Les banques américaines disposent de ces atouts depuis des décennies, et elles bénéficient du plus grand gisement d'épargne au monde. Il est essentiel que nous conservions au sein du marché unique, des acteurs financiers capables de soutenir le développement de notre économie, ainsi que les transitions environnementales et numériques. Pour cela, il faut que la réglementation bancaire de l'UE reste compatible avec les principes de «fair competition». En conséquence, il faut avancer au même rythme, sur le même calendrier que nos concurrents américains, notamment sur le sujet du FRTB¹, ce qui constitue un élément fondamental de souveraineté. La réponse plus générale à ce débat réside dans l'articulation entre les bilans bancaires et l'épargne collective, qui sera le vecteur de la construction d'une puissance financière européenne, sur le modèle américain. C'est pourquoi je plaide pour un mouvement en faveur de la titrisation parallèlement à l'augmentation des exigences prudentielles consécutives à Bâle III et à sa finalisation à venir.

“La PRÉSIDENTIE FRANÇAISE DE L’UE Va AVOIR DEUX TRÈS GRANDS DOSSIERS SUR LA TABLE : CELUI DE LA SOUVERAINETÉ EUROPÉENNE ET LE FINANCEMENT DE LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE. CE SONT LES DEUX GRANDES IMPULSIONS POLITIQUES NÉCESSAIRES POUR RENTRER DANS LA SÉQUENCE D’APRÈS CRISE.”

CE: La Présidence française du Conseil de l’UE (PFUE) débutera le 1^{er} janvier prochain, constituant une occasion pour le gouvernement français de faire avancer son agenda dans un certain nombre de domaines. Quelles priorités envisagez-vous dans ce contexte, pour faire de cette séquence courte de la PFUE, une impulsion européenne pour les années à venir ?

J.L.: La Présidence française de l’UE va avoir deux très grands dossiers sur la table : celui de la souveraineté européenne et le financement de la transition environnementale. Ce sont les deux grandes impulsions politiques nécessaires pour rentrer dans la séquence d’après crise. La finance n’intervient que comme un moyen pour soutenir ces deux moteurs. Nous ne ferons pas rêver les citoyens avec une Europe des marchés ou une Europe de la titrisation. Il faut clarifier la finalité des financements qui vont renforcer la souveraineté de l’Europe et assurer la transition environnementale : infrastructures publiques, nouvelles technologies, activités innovantes dans le domaine des transitions environnementales et numériques...

Concernant la souveraineté européenne, il faut être vigilant à ne pas faire basculer le concept dans un plaidoyer pour une forme de protectionnisme européen. La souveraineté de l’UE ne peut constituer une inspiration que si elle est ouverte, tout en formant un socle pour penser nos relations avec la Chine et le monde anglo-saxon, en s’appuyant sur un marché unique efficace dans ce contexte de concurrence.

Pour la transition environnementale, elle est au fondement d’un consensus politique entre les européens, notamment de la jeunesse européenne. Le secteur financier est un acteur clef de cette transition en aidant le développement d’activités de plus en plus vertes. Pour cela, il est impératif de nous assurer les moyens de comparer au mieux les données, et d’éviter de favoriser une image statique de la transition environnementale. Voilà pourquoi je crois que nous avons notre rôle à jouer dans le réenchantement de l’Europe, en articulant un projet européen et ses manifestations concrètes. ■

⁽¹⁾ La Fundamental Review of the Trading Book (FRTB) est un projet de réforme du Comité de Bâle visant à revoir les méthodes utilisées par les banques pour l’évaluation de leurs risques de marché, ainsi que les exigences en fonds propres qui leurs sont imposées.